

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Un marché des produits locaux tous les vendredis d'avril à septembre



En 2020, la commune de Faimés, en collaboration avec l'Agence de Développement Local de Berloz, Donceel, Faimés et Geer, lançait l'organisation de marchés de produits locaux une fois par mois à Celles. L'initiative a rencontré un réel succès tant au niveau des producteurs présents que des citoyens, ravis d'effectuer leurs achats près de chez eux dans une ambiance familiale et décontractée. Pour ces raisons, les communes de Berloz, Geer et Donceel ont souhaité s'associer à l'organisation en proposant, également, un marché dès le printemps 2021. Ainsi, à partir du mois d'avril, les citoyens des 4 communes et d'ailleurs, profiteront toutes les semaines d'une occasion d'acheter des produits locaux de qualité.

Pour les communes, il s'agit bien évidemment de valoriser la production locale mais également d'étoffer l'offre de commerces de proximité en permettant aux citoyens d'accéder régulièrement à des produits vendus en circuit court. Les consommateurs trouveront donc chaque semaine sur les marchés : des légumes et des fruits, du pain et des pâtisseries, du fromage, des œufs, du poisson et des crustacés, des produits apéritifs, des pâtes fraîches, des quiches et fougasses, des jus, du vin, du champagne, de la bière mais aussi des produits cosmétiques solides, des bougies naturelles, des semences et des fleurs. Des bonbons, du miel et d'autres douceurs seront également proposées pour les plus gourmands.

Organisés d'avril à septembre, les marchés se tiendront un vendredi par mois, de 16h à 20h, en alternance dans les quatre communes : le premier vendredi à Berloz, le deuxième à Faimés, le troisième à Geer et le quatrième à Donceel. Si les mesures sanitaires actuelles ne permettent pas encore de consommer des boissons et de la nourriture sur place, les organisateurs espèrent pouvoir rapidement agrémenter ce rendez-vous d'un espace convivial qui offrira la possibilité de partager un verre entre amis ou de déguster une spécialité locale. Les règles sanitaires seront donc de mise pour accueillir les visiteurs en toute sécurité.

En pratique, les producteurs vous donnent rendez-vous tous les vendredis d'avril à septembre 2021, de 16h à 20h :

- 1<sup>er</sup> vendredi à Berloz -> Rue de la Drève, 1 – 4257 Berloz
- 2<sup>ème</sup> vendredi à Faimés -> Place Joseph Wauters – 4317 Celles
- 3<sup>ème</sup> vendredi à Geer -> Rue du Centre, 22 – 4250 Hollogne-sur-Geer
- 4<sup>ème</sup> vendredi à Donceel -> Place Communale – 4357 Haneffe

Une organisation des communes de Berloz, Donceel, Faimés et Geer, en collaboration avec l'Agence de développement local

